



SECURITY COUNCIL

CONSEIL DE SECURITE

OFFICIAL RECORDS

THIRD YEAR

No. 83

PROCES-VERBAUX OFFICIELS

TROISIEME ANNEE

No 83

THREE HUNDRED AND EIGHTEENTH MEETING

*Held at Lake Success, New York,
on Friday, 11 June 1948, at 10.30 a.m.*

President: Mr. F. EL-KHOURI (Syria).

Present: The representatives of the following countries: Argentina, Belgium, Canada, China, Colombia, France, Syria, Ukrainian Soviet Socialist Republic, Union of Soviet Socialist Republics, United Kingdom, United States of America.

122. Provisional agenda (document S/Agenda 318)

1. Adoption of the agenda.
2. Letter, dated 25 May 1948, from the Prime Minister and Minister for External Affairs of Ceylon, addressed to the Secretary-General, concerning the application of the Government of Ceylon for admission to the United Nations (document S/820).
3. Letter dated 26 May 1948 from the Chairman of the Atomic Energy Commission, addressed to the President of the Security Council, transmitting the Third Report of the Commission (documents S/812 and AEC/31).

123. Adoption of the agenda

The agenda was adopted.

124. Credentials of the representative of Colombia

The PRESIDENT: I have received the report of the Secretary-General to the President of the Security Council concerning the credentials of the representative of Colombia [document S/835]. I will ask the Assistant Secretary-General to read the report.

TROIS-CENT-DIX-HUITIEME SEANCE

*Tenue à Lake Success, New-York,
le vendredi 11 juin 1948, à 10 h. 30.*

Président: M. F. EL-KHOURI (Syrie).

Présents: Les représentants des pays suivants: Argentine, Belgique, Canada, Chine, Colombie, France, Syrie, République socialiste soviétique d'Ukraine, Union des Républiques socialistes soviétiques, Royaume-Uni, Etats-Unis d'Amérique.

122. Ordre du jour provisoire (document S/Agenda 318)

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Lettre, en date du 25 mai 1948, adressée au Secrétaire général par le Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de Ceylan, concernant la demande d'admission comme Membre de l'Organisation des Nations Unies présentée par le Gouvernement de Ceylan (document S/820).
3. Lettre, en date du 26 mai 1948, adressée par le Président de la Commission de l'énergie atomique au Président du Conseil de sécurité, pour lui transmettre le troisième rapport de la Commission (documents S/812 et AEC/31).

123. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

124. Rapport concernant les pouvoirs du représentant de la Colombie au Conseil de sécurité

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): J'ai entre les mains le rapport du Secrétaire général au Président du Conseil de sécurité, relatif aux pouvoirs du représentant de la Colombie [document S/835]. Je demanderai au Secrétaire général adjoint de bien vouloir donner lecture de ce rapport.

Mr. KERNO (Assistant Secretary-General in charge of the Legal Department) : The report is as follows:

"Report by the Secretary-General to the President of the Security Council concerning the credentials of the representative of Colombia on the Security Council.

"Pursuant to rule 15 of the provisional rules of procedure of the Security Council, I wish to report that I have received a cablegram dated 10 June 1948 from His Excellency, Eduardo Zuleta Angel, Minister of Foreign Affairs, appointing His Excellency Dr. Roberto Urdaneta Arbelaez, representative of Colombia on the Security Council.

"In my opinion this cablegram constitutes adequate credentials."

The PRESIDENT: I consider that these credentials are in order and conform to our rules of procedure, and the representative of Colombia is welcomed to the Security Council.

125. Application of Ceylon for membership in the United Nations (document S/820)

The PRESIDENT: According to rule 59 of the provisional rules of procedure of the Security Council:

"The Secretary-General shall immediately place the application for membership before the representatives on the Security Council. Unless the Security Council decides otherwise, the application shall be referred by the President to a committee of the Security Council upon which each member of the Security Council shall be represented . . ."

This application, therefore, should be sent to the Committee on the Admission of New Members.

As there is no objection, I hereby transfer the application to the Committee on the Admission of New Members.

126. Letter dated 26 May 1948 from the Chairman of the Atomic Energy Commission, addressed to the President of the Security Council, transmitting the Third Report of the Commission (documents S/812 and AEC/31)

The PRESIDENT: Discussion is now open on the Third Report of the Atomic Energy Commission.

Mr. JESSUP (United States of America) : The position and views of the United States on the international control of atomic energy have been clearly stated on many occasions and are well known to the Security Council.

Atomic weapons were first developed during the war against the Axis Powers. How terrible

M. KERNO (Secrétaire général adjoint chargé du Département juridique) (*traduit de l'anglais*) : Le rapport est conçu comme suit:

"Rapport relatif aux pouvoirs du représentant de la Colombie au Conseil de sécurité, soumis au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général.

"Conformément à l'article 15 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, je désire vous faire savoir que j'ai reçu un télégramme en date du 10 juin 1948 de Son Excellence Eduardo Zuleta Angel, Ministre des affaires étrangères, désignant Son Excellence Roberto Urdaneta Arbelaez comme représentant de la Colombie au Conseil de sécurité.

"A mon sens, Son Excellence Roberto Urdaneta Arbelaez se trouve dûment accrédité par ledit télégramme."

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*) : J'estime que ces pouvoirs sont en bonne et due forme et qu'ils sont conformes à notre règlement intérieur. Le représentant de la Colombie est le bienvenu au sein du Conseil de sécurité.

125. Demande d'admission de Ceylan comme Membre de l'Organisation des Nations Unies (document S/820)

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*) : Conformément à l'article 59 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité:

"Le Secrétaire général porte immédiatement à la connaissance des représentants au Conseil de sécurité la demande d'admission. A moins que le Conseil de sécurité n'en décide autrement, le Président renvoie la demande d'admission à l'examen d'un comité du Conseil de sécurité dans lequel sont représentés tous les membres du Conseil de sécurité . . ."

Il convient dès lors d'envoyer cette demande d'admission au Comité d'admission des nouveaux membres.

Comme on ne fait pas d'objection, je transmets la demande d'admission au Comité d'admission des nouveaux membres.

126. Lettre, en date du 26 mai 1948, adressée par le Président de la Commission de l'énergie atomique au Président du Conseil de sécurité, pour lui transmettre le troisième rapport de la Commission (documents S/812 et AEC/31)

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*) : La discussion du troisième rapport de la Commission de l'énergie atomique est maintenant ouverte.

Mr. JESSUP (Etats-Unis d'Amérique) (*traduit de l'anglais*) : La position et l'opinion des Etats-Unis au sujet du contrôle international de l'énergie atomique ont été clairement définis à maintes reprises, et le Conseil de sécurité les connaît bien.

Les armes atomiques se sont développées pour la première fois pendant la guerre contre les

would have been the consequences had this weapon been developed in Germany and used against our great allies in the war! Fortunately, it was developed in the United States, with the participation of the United Kingdom and Canada and the collaboration of scientists from many nations.

Immediately after the use of this weapon, the United States proposed international control in order to ensure that this new discovery might be used for peaceful purposes only, for the welfare of all nations, rather than as an instrument of destruction. Toward this end the United States has made, and will continue to make, every possible effort. Subject to the putting into effect of a system of control, the necessary basis of which has been set forth in the First and Second Reports of the Atomic Energy Commission, the United States is proposing to dispose of its atomic bombs, to give up all its activities in the production of dangerous quantities of atomic materials, and to turn over its knowledge of these processes to an international agency.

Two and one half years ago, the General Assembly by unanimous vote created the Atomic Energy Commission of the United Nations and laid down its term of reference.¹ At the first meeting of the Commission, the United States made certain proposals for the control of atomic energy for peaceful purposes only and the elimination of atomic weapons from national armaments.² As the negotiations progressed, other delegations made important contributions, so that before long the search for effective control became a truly co-operative effort on the part of fourteen of the seventeen nations who are or have been members of the Atomic Energy Commission.

During a period of two years, and in over two hundred meetings, this co-operative effort has resulted in the preparation of a plan which would meet the terms of reference laid down by the General Assembly, by controlling atomic energy to the extent necessary to ensure its use for peaceful purposes only, by eliminating atomic weapons from national armaments, and by providing safeguards necessary to the security of all nations. This plan provides for an international control agency which would own all source material and nuclear fuel, own, operate and manage all dangerous facilities, license all non-dangerous activities in this field, and conduct inspections to prevent diversions of material or clandestine operations.

Further, the plan of the majority provides that a system of quotas, assigning to each signatory

¹ See *Resolutions adopted by the General Assembly during the first part of its first session*, page 9.

² See *Official Records of the Atomic Energy Commission*, No. 1.

Puissances de l'Axe. Si cette arme avait été produite en Allemagne et utilisée contre nos grands alliés pendant la guerre, les conséquences en auraient été véritablement terrifiantes. Heureusement, cette arme a été créée et perfectionnée aux Etats-Unis, avec la participation du Royaume-Uni et du Canada et la collaboration de savants d'un grand nombre de pays.

Immédiatement après avoir employé cette arme, les Etats-Unis ont proposé d'établir un contrôle international afin que cette nouvelle découverte, au lieu d'être un instrument de destruction, ne soit utilisée qu'à des fins pacifiques pour le bien-être de tous les pays. Pour atteindre ce but, les Etats-Unis ont fait et continueront à faire tous les efforts possibles. A condition qu'un système de contrôle, dont le premier et le deuxième rapport de la Commission de l'énergie atomique ont posé les bases, puisse entrer en vigueur, les Etats-Unis sont prêts à se défaire de leurs bombes atomiques, à cesser toute activité tendant à fabriquer les matières atomiques en quantités dangereuses et à transmettre à un organisme international toutes les connaissances qu'ils possèdent sur ces opérations.

Il y a deux ans et demi, l'Assemblée générale, par un vote unanime, a créé la Commission de l'énergie atomique des Nations Unies et en a fixé le mandat¹. A la première séance de la Commission, les Etats-Unis ont fait certaines propositions visant à n'autoriser l'emploi de l'énergie atomique qu'à des fins purement pacifiques et à éliminer les armes atomiques des armements nationaux². D'autres délégations ont apporté une participation importante aux négociations qui se sont poursuivies, si bien que la recherche de procédés de contrôle efficace a abouti rapidement à un effort sincère de coopération de la part de quatorze pays sur les dix-sept qui sont ou ont été membres de la Commission de l'énergie atomique.

Pendant deux ans et au cours de plus de deux cents séances, cet effort de coopération a permis l'élaboration d'un plan qui, en assurant le contrôle de l'énergie atomique dans la mesure nécessaire pour assurer son usage à des fins purement pacifiques, en éliminant les armes atomiques des armements nationaux et en assurant les mesures de précautions nécessaires à la sécurité de tous les pays, serait conforme au mandat qu'a fixé l'Assemblée générale. Ce plan prévoit la création d'un organisme international de contrôle qui aurait la propriété de toutes les matières premières et combustibles nucléaires, qui posséderait, dirigerait et gérerait toutes les installations dangereuses, qui accorderait des licences pour toutes les activités non dangereuses dans ce domaine et qui procéderait à des inspections pour empêcher les détournements de produits ou les activités clandestines.

En outre, le plan de la majorité prévoit qu'un système de contingents, attribuant à chaque Etat

¹ Voir les *Résolutions adoptées par l'Assemblée générale au cours de la première partie de sa première session*, page 9.

² Voir les *Procès-verbaux officiels de la Commission de l'énergie atomique*, No 1.

State its specific proportion of atomic fuel and power plants, should be written into the treaty itself, so that the international agency would have no arbitrary powers in this respect, but would simply carry out the provisions of the treaty.

Furthermore, in the interests of security, it is agreed that production of nuclear fuel should be kept to the minimum required for actual beneficial purposes.

The Commission has examined other solutions and has rejected them because, in the opinion of the Commission, they did not meet the known facts of the problem created by the discovery of atomic energy, and thus failed to provide the safeguards required by the terms of reference laid down by the General Assembly. Over a period of two years the Commission has found no alternative to the plan now proposed by the majority.

Specifically, the Commission examined the USSR amendments to the First Report during the spring of 1947.³ The USSR proposals of 11 June 1947 were then considered in numerous meetings during the summer of 1947.⁴ Finally, three months of the winter of 1948 were devoted to a further intensive study of all USSR proposals in the light of questions asked by the representative of the United Kingdom⁵ and by representatives of other nations and the replies of the representative of the Union of Soviet Socialist Republics.⁵ As a result of these exhaustive studies, the majority of the Commission was forced to recognize the inadequacy of the USSR proposals and reject them in the following terms [document AEC/31]:

“... the Soviet Union proposals ignore the existing technical knowledge of the problem of atomic energy control, do not provide an adequate basis for the effective international control of atomic energy and the elimination from national armaments of atomic weapons and, therefore, do not conform to the terms of reference of the Atomic Energy Commission.”

In addition, the majority has found that the insistence of the Union of Soviet Socialist Republics on the prohibition and destruction of atomic weapons prior to the establishment of any control system is unrealistic because it does not protect complying States against the hazards of violations and evasions and does not therefore meet the terms of reference of the Commission laid down by the General Assembly in January of 1946.

The Union of Soviet Socialist Republics, Poland and the Ukrainian Soviet Socialist Republic have rejected the majority proposals,

³ See *Official Records of the Security Council*, Second Year, Supplement No. 7.

⁴ See *Official Records of the Atomic Energy Commission*, Second Year, No. 2.

⁵ *Ibid.*, Special Supplement, Second Report to the Security Council, pages 92 to 96.

signataire une part déterminée des combustibles atomiques et des usines, figurera dans le traité lui-même, de telle sorte que l'institution internationale n'aura pas de pouvoir arbitraire à cet égard mais appliquera simplement les dispositions du traité.

En outre, dans l'intérêt de la sécurité, il a été convenu que la production de combustible nucléaire ne devrait pas dépasser les besoins immédiats d'applications pacifiques.

La Commission a examiné d'autres solutions et les a rejetées, parce qu'à son avis elles ne tiennent pas compte des difficultés manifestes que pose la découverte de l'énergie atomique et qu'ainsi elles ne fournissent pas les mesures de sauvegarde préconisées dans le mandat qu'a fixé l'Assemblée générale. La Commission, au cours de travaux qui se sont poursuivis pendant deux ans, n'a pas trouvé d'autre solution que le plan proposé actuellement par la majorité.

Plus précisément, la Commission a examiné les amendements que l'URSS proposait d'apporter au premier rapport au cours du printemps de 1947³. Elle a ensuite examiné, au cours de nombreuses séances tenues pendant l'été de 1947, les propositions de l'URSS du 11 juin 1947⁴. Finalement, elle a consacré trois mois pendant l'hiver 1948 à poursuivre minutieusement l'étude de toutes les propositions de l'URSS à la lumière des questions posées par le représentant du Royaume-Uni⁵ et par les représentants d'autres Etats et les réponses que leur a données le représentant de l'URSS⁵. A la suite de ces études approfondies, la majorité des membres de la Commission s'est vue dans l'obligation de reconnaître l'insuffisance des propositions de l'URSS et de les rejeter dans les termes suivants [document AEC/31]:

“... les propositions de l'URSS ne tiennent pas compte des données techniques actuelles du problème que pose le contrôle de l'énergie atomique, n'offrent de base satisfaisante ni pour un contrôle international efficace de l'énergie atomique, ni pour l'élimination des armements nationaux des armes atomiques et, en conséquence, ne sont pas conformes au mandat de la Commission de l'énergie atomique.”

En outre, la majorité a constaté que par son insistance à vouloir interdire et détruire les armes atomiques avant l'établissement d'un système de contrôle, le plan de l'URSS ne protégeait pas les Etats respectueux de leurs engagements contre les risques de violations proprement dites ou détournées et, par conséquent, n'était pas conforme au mandat conféré à la Commission par l'Assemblée générale en janvier 1946.

L'Union des Républiques socialistes soviétiques, la Pologne et la République socialiste soviétique d'Ukraine ont rejeté les propositions

³ Voir les *Procès-verbaux officiels du Conseil de sécurité*, Deuxième Année, Supplément No 7.

⁴ Voir les *Procès-verbaux officiels de la Commission de l'énergie atomique*, Deuxième Année, No 2.

⁵ *Ibid.*, Supplément spécial, Deuxième rapport au Conseil de sécurité, pages 92 à 96.

not because they are ineffective but because they constitute an infringement of national sovereignty and are therefore regarded as politically unacceptable. If this argument were accepted, no control would be possible. In the language of the Third Report:

“The majority of the Commission is fully aware of the impact of its plan on traditional prerogatives of national sovereignty. But in the face of the realities of the problem it sees no alternative to the voluntary sharing by nations of their sovereignty in this field to the extent required by its proposals.”

Sincere efforts, prolonged study and many debates have not enabled the majority to secure the agreement of the Union of Soviet Socialist Republics to—and I use the language of the report—“even those elements of effective control considered essential from the technical point of view, let alone their acceptance of the nature and extent of participation in the world community required of all nations in this field by the First and Second Reports of the Atomic Energy Commission”.

In view of the nature of the impasse in the Atomic Energy Commission, it is now proposed to transfer these negotiations to a higher level. It is the hope of my Government that the debates in the Security Council and in the General Assembly will enable the nations of the world to assess this situation in the light of the experience of the Atomic Energy Commission, the findings it has made, the lessons it has drawn from the difficulties it has met, and the conclusions which it has reached.

All Governments are faced with one or the other of two alternatives: either a continuation of the race in atomic armaments, or agreement on a system of international control in which all nations would have confidence because they believe it to be effective. There is no middle way between these two alternatives.

No Government can fail to recognize the nature and extent of the sacrifice which would be required of it by the acceptance of an effective system of control of atomic energy to ensure the prohibition of atomic weapons. Such a sacrifice seems at the moment very large, but if we take a long view it weighs little against the advantages of security and the benefits which will accrue to all nations by the pooling of knowledge in this field and its co-operative development for the common well-being.

My delegation is of the opinion that the Security Council, in keeping with its responsibility, should state its position clearly. My delegation hopes that in the consideration of these matters in the Security Council and in the General Assembly, the Union of Soviet Socialist Republics, together with all other nations, may come to recognize the soundness of the plans so

de la majorité, non parce qu'elles sont inefficaces, mais parce qu'elles comportent une ingérence dans le domaine de la souveraineté nationale et sont donc considérées comme politiquement inacceptables. Si l'on admettait cet argument, aucun contrôle ne serait possible. Aux termes du troisième rapport:

“La majorité de la Commission est pleinement consciente de l'incidence de son plan sur les prérogatives traditionnelles de la souveraineté nationale. Mais, en présence des éléments du problème, elle ne voit pas d'issue, sinon dans une mise en commun volontaire en ce domaine des droits souverains des nations et ceci dans la mesure préconisée par ses propositions.”

Malgré des efforts sincères et une étude prolongée au cours d'un grand nombre de séances, la majorité n'a pas pu s'assurer l'accord de l'Union des Républiques socialistes soviétiques — je reprends ici les termes du rapport — “même aux mesures de contrôle considérées comme indispensables du point de vue technique, encore moins a-t-elle pu obtenir qu'elle accepte l'esprit et le degré de participation dans la communauté mondiale exigés dans ce domaine par le premier et le deuxième rapport de la Commission de l'énergie atomique”.

Etant donné la nature de l'impasse dans laquelle se trouve la Commission de l'énergie atomique, il a été proposé que les négociations se poursuivent à un niveau plus élevé. Mon Gouvernement a l'espoir que les débats du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale permettront à tous les pays du monde de juger de cette situation en utilisant l'expérience de la Commission de l'énergie atomique, les constatations qu'elle a faites, les leçons qu'elle a tirées des difficultés rencontrées et les conclusions auxquelles elle a abouti.

Tous les Gouvernements se trouvent dans l'alternative suivante: ou bien poursuivre la course aux armes atomiques ou bien se mettre d'accord sur un système de contrôle international qui inspirerait confiance à tous les pays parce qu'ils croiraient à son efficacité. Il n'y a pas d'autre solution.

Aucun Gouvernement ne peut manquer de reconnaître la nature et l'ampleur du sacrifice qu'il aurait à accomplir en acceptant un système efficace de contrôle de l'énergie atomique destiné à assurer l'interdiction des armes atomiques. Un tel sacrifice apparaît, à l'heure actuelle, très important; mais à tout prendre, il est largement compensé par les avantages de sécurité et les profits qu'en tireront tous les pays, s'ils mettent en commun leurs connaissances en ce domaine et cherchent à les développer ensemble pour le bien-être de tous.

Ma délégation est d'avis que le Conseil de sécurité, pour faire face à ses obligations, doit définir clairement sa position. Ma délégation espère que l'Union des Républiques socialistes soviétiques ainsi que tous les autres pays pourront, en examinant ces questions au Conseil de sécurité et à l'Assemblée générale, finir par reconnaître la solidité des plans que la Commission

painstakingly developed by the Atomic Energy Commission.

It is in this hope that the delegation of the United States presents the following resolution which, with your permission, I shall read. It will be given to the Secretariat for documentation and distribution to the members of the Security Council.

"The Security Council,

"Having received and examined the First, the Second, and the Third Reports of the United Nations Atomic Energy Commission,

"Accepts these reports, and

"Approves the General Findings (Part II C) and Recommendations (Part III) of the First Report, and the Specific Proposals of Part II of the Second Report as constituting the necessary basis for establishing an effective system of international control of atomic energy in accordance with the terms of reference of the United Nations Atomic Energy Commission, and

"Approves the 'Report and Recommendations of the Atomic Energy Commission' (Part I) of the Third Report of the United Nations Atomic Energy Commission, and

"Directs the Secretary-General to transmit to the General Assembly and to the Member nations of the United Nations the First, Second and Third Reports of the United Nations Atomic Energy Commission, together with the record of the Security Council's approval thereof." [Document S/836.]

Sir Alexander CADOGAN (United Kingdom): The recommendation made by the Atomic Energy Commission in this, its Third Report, that its work should be suspended at this time meets with the approval of my Government. I hope therefore that the Security Council will endorse this recommendation and convey to the next regular session of the General Assembly the views expressed here, inviting that body to debate this issue as one of special concern.

The Security Council still has before it the First and Second Reports of the Atomic Energy Commission. In a resolution of 10 March 1947, the Security Council referred the First Report back to the Atomic Energy Commission and urged the latter body to continue its inquiry into all phases of the problem and to report further.⁶ A second report was duly presented under a letter from the then Chairman, dated 11 September 1947. The Security Council has not debated this report or passed judgment upon it.

My Government takes this opportunity of endorsing this earlier work of the Atomic Energy

⁶ See *Official Records of the Security Council, Second Year, No. 24, 117th meeting.*

de l'énergie atomique a eu tant de peine à élaborer.

C'est dans cet espoir que la délégation des Etats-Unis présente la résolution suivante, dont je me permettrai de donner lecture. Elle sera remise au Secrétariat pour être distribuée comme document aux membres du Conseil de sécurité.

"Le Conseil de sécurité,

"Ayant reçu et étudié les premier, deuxième et troisième rapports de la Commission de l'énergie atomique des Nations Unies,

"Accepte lesdits rapports, et

"Approuve les conclusions générales (deuxième partie C) et les recommandations (troisième partie) du premier rapport ainsi que les propositions concrètes de la deuxième partie du deuxième rapport comme constituant les éléments de base nécessaires à l'établissement d'un système efficace pour le contrôle international de l'énergie atomique conformément au mandat de la Commission de l'énergie atomique des Nations Unies, et

"Approuve les rapports et recommandations de la Commission de l'énergie atomique (première partie) du troisième rapport de la Commission de l'énergie atomique des Nations Unies, et

"Prescrit au Secrétaire général de transmettre à l'Assemblée générale et aux nations Membres des Nations Unies les premier, deuxième et troisième rapports de la Commission de l'énergie atomique des Nations Unies et de leur faire connaître l'approbation par le Conseil de sécurité." [Document S/836.]

Sir Alexander CADOGAN (Royaume-Uni) (*traduit de l'anglais*): La recommandation faite par la Commission de l'énergie atomique dans ce document, son troisième rapport, tendant à ce que ses travaux soient à présent suspendus, a l'approbation de mon Gouvernement. J'espère donc que le Conseil de sécurité acceptera cette recommandation et fera connaître à la prochaine session ordinaire de l'Assemblée générale les opinions exprimées ici, en invitant celle-ci à discuter cette question et à lui accorder une importance particulière.

Le Conseil de sécurité est toujours saisi du premier et du deuxième rapport de la Commission de l'énergie atomique. Dans une résolution du 10 mars 1947, le Conseil de sécurité a saisi de nouveau la Commission de l'énergie atomique des questions qui faisaient l'objet du premier rapport en l'invitant à continuer l'examen du problème sous tous ses aspects et à soumettre un nouveau rapport⁶. Un deuxième rapport a été dûment présenté, accompagné d'une lettre du Président de la Commission, en date du 11 septembre 1947. Le Conseil de sécurité n'a pas encore discuté ce rapport et ne s'est pas prononcé à son sujet.

Mon Gouvernement profite de cette occasion pour faire connaître qu'il approuve ce travail

⁶ Voir les *Procès-verbaux officiels du Conseil de sécurité, Deuxième Année, No 24, 117ème séance.*

Commission. In the somewhat bitter debates that have taken place on the general subject of atomic energy, it is too often overlooked that a great deal of careful thought has been given to the technical problems of atomic energy control and that, during the past two years, concrete proposals have been formulated which are of the most far-reaching significance. Accordingly, the recommendations of the First and Second Reports are accepted by my Government as an invaluable study of the technical problem, which should constitute the basis of further studies which we hope and intend shall take place when conditions are appropriate.

It is not, of course, our view that the proposals evolved by the majority of Governments represented in the United Nations Atomic Energy Commission represent unalterably the last word in effective control, but we consider that proposals on these lines offer the only means of enabling the world to develop whatever uses for peace this new force may promise, and at the same time providing for the elimination of atomic weapons as instruments of national policy.

Discussions in the United Nations Atomic Energy Commission, however, have not foundered on questions of detail regarding the majority proposals, but, as stated explicitly in the Third Report, on the failure of one country or group of countries to take into account even the essential elements of any system of international control. It has not taken two years of discussion to determine what these essential elements are; two years of discussion have, however, served to clarify them and to confirm what intelligent men all the world over had realized from the day on which it became known that the atomic bomb had been used successfully, namely, that success in this field requires international collaboration on an unprecedented scale. The concept of sovereignty embodied in the system of national States, which has been the dominant political factor in the last few hundred years of history, is already outdated, and the lesson of this newest discovery of science is that fresh inroads must be made upon absolute sovereignty if civilization is to survive.

The fundamental issue, therefore, is not whether there shall be management of this plant or inspection of that; it is whether nations will accept some supra-national authority in the field of atomic energy. The majority proposals of this Commission sketch the functions that such an authority must exercise. Some of these functions might be modified in the light of further studies, some abandoned and new ones conceived. My Government would be prepared to spend infinitely more time and effort than it has

préliminaire de la Commission de l'énergie atomique. Au cours des discussions parfois vives qui ont eu lieu sur la question générale de l'énergie atomique, on oublie trop souvent que les problèmes techniques du contrôle de l'énergie atomique ont fait l'objet d'une étude attentive et que, au cours de ces dernières années, des propositions concrètes de la plus grande portée ont été formulées. En conséquence, mon Gouvernement accepte les recommandations du premier et du deuxième rapport, qu'il estime être une étude de très grande valeur des problèmes techniques; cette étude doit constituer la base d'études ultérieures dont nous espérons et projetons la réalisation au moment voulu.

Nous n'estimons pas, naturellement, que les propositions exprimées par la majorité des Gouvernements représentés à la Commission de l'énergie atomique des Nations Unies soient, sans conteste, le dernier mot en matière de contrôle efficace de l'énergie atomique; mais nous considérons que ce sont des propositions semblables qui offrent la seule possibilité de permettre au monde de développer toutes les ressources que cette nouvelle énergie peut mettre au service de la paix et, en même temps, de prévoir la suppression des armes atomiques en tant qu'instruments d'une politique nationale.

Cependant les discussions qui ont eu lieu au sein de la Commission de l'énergie atomique ont abouti à un insuccès, non pas à cause de questions de détail relatives aux propositions faites par la majorité mais, ainsi qu'il est indiqué explicitement dans le troisième rapport, parce qu'il a paru impossible à un certain pays ou à un groupe de pays de prendre en considération même les éléments essentiels d'un système de contrôle international. Il n'a pas fallu deux années de discussions pour déterminer quels étaient ces éléments essentiels; mais, deux années de discussions ont pu rendre la question plus claire et confirmer ce dont tous les hommes intelligents du monde s'étaient rendu compte dès le jour où l'on a appris que la bombe atomique avait été utilisée avec succès, à savoir que, pour réussir dans ce domaine, il est nécessaire d'obtenir la collaboration internationale à un degré sans précédent. Le concept de souveraineté sur lequel est fondé le système des Etats internationaux, et qui a été la caractéristique politique dominante des derniers siècles de l'histoire, a fait son temps; cette récente découverte de la science nous enseigne qu'il faut faire de nouvelles brèches dans la conception de la souveraineté absolue si l'on veut que la civilisation survive.

La question essentielle n'est donc pas de savoir si l'on doit diriger telle usine ou inspecter telle autre; il s'agit de savoir si les pays sont disposés à accepter une autorité supranationale dans le domaine de l'énergie atomique. Les propositions de la majorité de cette Commission esquissent les fonctions qui seraient celles d'une telle autorité. Certaines de ces fonctions pourraient être modifiées à la suite d'études ultérieures, d'autres abandonnées et de nouvelles imaginées. Mon Gouvernement serait prêt à consacrer infiniment

already spent in working out the details of an international scheme with any country which accepted the basic premise that virtually unrestricted international rivalry in the manufacture and use of atomic energy would almost certainly lead to the use of atomic weapons in future war and is therefore not to be tolerated.

Atomic energy is not a problem that is going to beset us for the next three, five, twenty or fifty years only, but for all the years to come. It is a newly revealed fact of nature with which mankind is destined to live for the rest of its civilized existence. If recurring frictions between national communities are, in the future as in the past, to be settled in the last resort by force of arms, then sooner or later civilization as we know it must destroy itself, because with atomic weapons available for use in such wars there can be no other outcome. More destructive weapons may be developed, but the fact that atomic weapons already exist is sufficient to warn us that national rivalries will lead at best to a peace encumbered with the intolerable burden of atomic armaments, or at worst to war, with unheard-of destruction to all the nations involved.

It is argued that the supra-national approach is unrealistic, that it puts the matter of atomic energy control beyond the bounds of the possible. But who shall say what is possible and what is not? The orders of nature cannot be countermanded and human institutions must adapt themselves accordingly, for human institutions can be adapted, even though the price may be the sacrifice of notions based on human convention and even law. Where nature will not yield, human arrangements must yield. It is in fact the genius of the human race and the condition of its survival that it can so adapt itself.

It is for these reasons that my Government endorses the majority proposals developed in the United Nations Atomic Energy Commission, subject to the previously declared reservations on points which can only be clarified as the result of further elaboration of the existing proposals, and it rejects counter-proposals which would lead only to false hopes and the prospect of further failure.

It is easy to see that a body such as the Atomic Energy Commission cannot by itself resolve this deadlock, which is fundamentally political, and that it is useless to continue further detailed discussion in the Commission itself until, at a higher level, it has been possible to produce an atmosphere of confidence without which no negotiations can result in agreement. Such discussion can indeed be worse than useless when, for

plus de temps et d'efforts qu'il ne l'a déjà fait pour élaborer les détails d'un plan international, en coopération avec tout pays qui accepterait le principe fondamental que la rivalité internationale sans restrictions effectives dans la fabrication et l'utilisation de l'énergie atomique entraînerait presque certainement l'utilisation d'armes atomiques pour la prochaine guerre et ne peut donc pas être admise.

La question de l'énergie atomique est un problème qui va se poser à nous, non seulement dans les trois, cinq, vingt ou cinquante années à venir, mais dans toutes les années à venir. Il s'agit d'un aspect de la nature récemment découvert, avec lequel l'humanité est appelée à vivre pour le reste de son existence civilisée. Si de nouvelles querelles entre des collectivités nationales doivent être réglées, à l'avenir comme par le passé, en dernier ressort par la force des armes, la civilisation que nous connaissons s'anéantira elle-même à une échéance plus ou moins lointaine, car les armes atomiques qui seront utilisables dans de telles guerres ne permettront aucune autre issue. Peut-être fabriquera-t-on des armes d'une puissance destructive plus grande encore, mais le fait qu'il existe déjà des armes atomiques suffit à nous avertir que les rivalités nationales conduiront, ou mieux, à une paix grevée du fardeau intolérable des armes atomiques ou, au pis, à la guerre et, dans ce cas, à une destruction sans précédent dans tous les pays qui y seront engagés.

L'on soutient que ce point de vue supernational ne tient pas suffisamment compte des réalités, qu'il place la question du contrôle de l'énergie atomique hors des limites du possible. Mais qui peut dire ce qui est possible et ce qui ne l'est pas? L'on ne peut pas aller à l'encontre des ordres de la nature et les institutions humaines doivent s'adapter en conséquence, car les institutions humaines peuvent être adaptées même au prix du sacrifice des conceptions fondées sur les conventions humaines ou même sur les lois. Là où la nature ne cède pas, ce sont les conventions humaines qui doivent céder. En fait, c'est bien le génie de la race humaine et la condition même de sa conservation que de pouvoir ainsi s'adapter.

Pour ces motifs, mon Gouvernement appuie les propositions présentées par la majorité au sein de la Commission de l'énergie atomique des Nations Unies, sous les réserves antérieurement exprimées à propos des points qui ne pourront être éclaircis qu'à la suite d'une étude ultérieure des propositions existantes, et il rejette les contre-propositions qui ne conduiraient qu'à de vains espoirs et à un nouvel échec.

Il est facile de comprendre qu'un organisme tel que la Commission de l'énergie atomique ne peut pas, à lui seul, sortir d'une impasse qui est essentiellement de caractère politique et qu'il est inutile de poursuivre de nouvelles discussions détaillées au sein de la Commission elle-même avant que, à un niveau supérieur, l'on n'ait pu créer une atmosphère de confiance sans laquelle aucune négociation ne pourra aboutir. De telles

example, it becomes a source both of irritation and of dangerous illusions.

While, therefore, my Government in no way departs from the objective of a system for the control of atomic energy and for the elimination of atomic weapons and of all other major weapons of mass destruction, and while it remains ready to submit to the necessary controls for this purpose, it concurs in the recommendation that the work of the Atomic Energy Commission should be suspended and that the General Assembly should be informed, as a matter of special concern, of the circumstances which have led to this conclusion.

General McNAUGHTON (Canada): The attitude of the Canadian delegation to the three reports of the Atomic Energy Commission as a whole, as well as to their several parts, has been stated from time to time in the Atomic Energy Commission, and is on record. I should, however, like to state briefly the views of the Canadian delegation regarding the general situation in which the Atomic Energy Commission finds itself at the present time, and which the Commission now has to report to the Security Council.

It is a matter of profound disappointment that the Atomic Energy Commission, after two years of sincere effort to fulfil the mandate given to it by the General Assembly in its resolution of 24 January 1946, now has to report that it has reached an impasse.

The reason for this state of affairs is set out clearly for all to see in the three reports which are before the Security Council for its consideration, and which we must also transmit to the General Assembly, which established the Commission and defined its responsibilities.

The situation, in the opinion of the Canadian delegation, does not call for recrimination but for a serious effort to face up to realities. For no one can fail to realize the dangers resulting from international rivalry in the field of atomic energy and, in particular, from competitive efforts to obtain and develop atomic weapons. This dangerous condition will confront the world so long as a universally acceptable and enforceable agreement for the international control of atomic energy does not exist.

The divergence of views, which months of patient discussion in the Commission has failed to bridge, as we all know, has arisen in consequence of the insistence of the USSR that a convention outlawing atomic weapons and providing for their destruction must precede any agreement for the establishment of a system of international control. The majority of the

discussions peuvent même être nuisibles, et non pas seulement inutiles, lorsque, par exemple, elles se trouvent être une source d'irritation et de dangereuses illusions.

En conséquence, mon Gouvernement, bien qu'il ne s'écarte en aucune manière de son objectif, c'est-à-dire d'un système de contrôle de l'énergie atomique et de suppression des armes atomiques et de toutes les autres armes importantes de destruction en masse, et bien qu'il demeure prêt à se soumettre au contrôle nécessaire à cet effet, se rallie à la recommandation tendant à ce que le travail de la Commission de l'énergie atomique soit suspendu et que l'Assemblée générale soit informée, comme d'une question qui présente une importance particulière, des circonstances qui ont conduit à cette conclusion.

Le général McNAUGHTON (Canada) (*traduit de l'anglais*): L'attitude de la délégation canadienne à l'égard des trois rapports de la Commission de l'énergie atomique, considérés dans leur ensemble ou dans leurs différentes parties, a été précisée de temps à autre au sein de la Commission de l'énergie atomique et elle est notée dans les procès-verbaux. Je voudrais toutefois exposer brièvement le point de vue de la délégation canadienne sur la situation générale dans laquelle se trouve la Commission de l'énergie atomique en ce moment, situation dont elle doit maintenant informer le Conseil.

C'est avec une profonde déception que l'on constate que la Commission de l'énergie atomique, après deux années d'efforts sincères pour remplir le mandat que lui a confié l'Assemblée générale par sa résolution du 24 janvier 1946, se voit maintenant obligée de déclarer qu'elle se trouve dans une impasse.

La raison de cet état de choses est exposée avec clarté aux yeux de tout le monde dans les trois rapports soumis à l'examen du Conseil de sécurité, et que nous devons également transmettre à l'Assemblée générale qui a établi la Commission et défini le domaine de ses travaux.

De l'avis de la délégation canadienne, cette situation ne doit pas donner lieu à des récriminations, mais susciter un effort sérieux pour faire face aux réalités. Car personne ne peut manquer de se rendre compte des dangers résultant d'une rivalité internationale dans le domaine de l'énergie atomique et, en particulier, d'une concurrence en vue d'obtenir et de développer des armes atomiques. Le monde se trouvera dans cette situation dangereuse aussi longtemps qu'il n'existera pas un accord sur le contrôle international de l'énergie atomique, accord susceptible d'être accepté et appliqué universellement.

La divergence des points de vue que, comme nous le savons, des mois de discussion patiente au sein de la Commission n'ont pas éliminée, est apparue parce que l'URSS a insisté pour qu'une convention mettant hors la loi les armes atomiques et prévoyant leur destruction précède tout accord relatif à l'établissement d'un système de contrôle international. Par ailleurs, la majorité

Commission, on the other hand, have considered, and continue to hold the view, that such a convention, unless accompanied simultaneously by effective safeguards, would offer no protection to the nations of the world. As we know, in June of last year, the USSR delegation came round to the position that certain controls, based upon "periodic" or "special" inspection of national operations in the field of atomic energy, would be necessary to provide a check on the compliance of States with the outlaw convention which they had proposed.

Unfortunately, the USSR conception of these controls falls far short of what the majority of the Commission believe to be essential to ensure that atomic energy will not become a matter of international rivalry and a menace to world security. The main condition which the majority regards as essential for the purposes of international security is that all dangerous activities in the field of atomic energy should not be operated by national authorities but should, in the interest of common security, be entrusted exclusively to the international agency which has been proposed. Unfortunately, it is this essential main consideration which is unacceptable to the USSR.

Throughout the whole of the efforts of the Commission, I can claim that the Canadian delegation has devoted itself to the search for a method of control which would give security to all nations. We have, I hope, shown that we were willing to examine with an open mind any and all proposals put before us, including those which were advanced by the USSR delegation.

We had hoped that the scientific and technological facts, as revealed in the discussions in the Scientific and Technical Committee and through the testimony of experts, would point the way to what was necessary for effective control and thereby provide a basis for agreement. If these efforts have not yet proved successful, I would emphasize that this should not be regarded as an acceptance of defeat, or a confession of failure on the part of the United Nations to achieve an effective system of international control of atomic energy.

It is clear that the majority of the members of the Commission have been convinced that the proposals evolved in these three reports do provide the essential basis for the establishment of an effective system of international control of atomic energy. It is, I believe, appropriate that those who have been associated in the evolution of these proposals, through months of hard and patient work, should now submit the results of their efforts to the test of opinion in a wider forum, not only in this Security Council, but also in the General Assembly of the United Nations itself.

de la Commission a estimé, et continue à estimer, qu'une telle convention, si elle n'est accompagnée en même temps de précautions efficaces, n'offrira aucune sécurité aux nations du monde. Comme on le sait, la délégation de l'URSS en est venue, au mois de juin dernier, à adopter la position que certaines mesures de contrôle, fondées sur une inspection "périodique" ou "spéciale" de l'activité de chaque nation dans le domaine de l'énergie atomique, seraient nécessaires pour vérifier que les États se conforment aux obligations que leur imposerait la convention d'interdiction que l'URSS proposait d'établir.

Malheureusement, la conception de l'URSS sur ces mesures de contrôle est loin de ce que la majorité de la Commission croit être essentiel pour assurer que l'énergie atomique ne suscitera pas de rivalité internationale et ne deviendra pas une menace à la sécurité mondiale. La condition principale que la majorité considère comme essentielle à la sécurité internationale est qu'aucune activité dangereuse dans le domaine de l'énergie atomique ne devrait être exercée par les autorités nationales; toute activité de ce genre devrait être confiée exclusivement, dans l'intérêt de la sécurité commune, à l'organisme international dont elle a proposé la création. Malheureusement, c'est cette considération essentielle qui est inacceptable pour l'URSS.

Pendant toute la durée des travaux de la Commission, je peux dire que la délégation canadienne s'est consacrée à la recherche d'une méthode de contrôle qui assurerait la sécurité de toutes les nations. Nous avons, je l'espère, montré que nous sommes disposés à examiner sans parti pris toutes les propositions qui nous sont présentées, y compris celles de la délégation de l'URSS.

Nous avons espéré que les faits scientifiques et techniques, dont on a fait état au cours des discussions du Comité scientifique et technique et dans les témoignages des experts, indiqueraient la méthode permettant d'arriver à un contrôle efficace et, de ce fait, fourniraient une base d'accord. Si ces efforts n'ont pas encore été couronnés de succès, je voudrais insister pour que l'on ne considère pas cela comme la résignation à l'insuccès ou comme la confession d'un échec de la part de l'Organisation des Nations Unies dans sa tentative d'arriver à un système efficace de contrôle international de l'énergie atomique.

Il est clair que la majorité des membres de la Commission a été convaincue que les propositions exposées dans ces trois rapports fournissent la base essentielle de l'établissement d'un système efficace de contrôle international de l'énergie atomique. Il est, je crois, normal que ceux qui se sont associés à l'élaboration de ces propositions, après des mois de travail acharné et patient, soumettent les résultats de leurs efforts à l'épreuve de l'opinion sur une scène plus large, non seulement au Conseil de sécurité, mais aussi à l'Assemblée générale des Nations Unies.

Moreover, as is provided in the recommendations contained in the Third Report, while discussion is suspended in the Commission, efforts to achieve agreement should be continued through other means in order to search for a basis on which further work might be resumed by the Atomic Energy Commission. From the conclusions of the Atomic Energy Commission, recorded in the Third Report, it is indicated that the main reasons why agreement has not so far been reached are to be sought in the wider field of international relations and are therefore outside the competence of the Commission itself.

If the work of the Atomic Energy Commission is now to be suspended, however, the challenge to the peoples of the world to find a solution to the problem of the control of this force, potentially so destructive to mankind if uncontrolled, still remains. Indeed, the reports of the Commission must be a stimulus to further effort, for we have in these reports the fundamental elements required for a plan of effective control. We have also set out the essential facts of atomic energy, and these facts are obstinate and cannot be validly denied. All the nations represented on the Commission, except three, have been able to draw the same conclusions from these facts. Perhaps those who now disagree with us may yet come to share our views. We earnestly hope that this will be so.

The PRESIDENT: Since I have no more speakers on my list, it will depend upon the desire of the members of the Security Council whether we continue the debate on this subject at another meeting, or whether, if the members are satisfied with what has been said, the resolution shall now be put to the vote. It may be that some members wish to speak, but are not ready to speak today.

Mr. GROMYKO (Union of Soviet Socialist Republics) (*translated from Russian*): I should like to make a statement on behalf of the USSR delegation, but if there is no objection I should prefer to make my statement at the next meeting.

Mr. PARODI (France) (*translated from French*): I also would like to speak at our next meeting.

The PRESIDENT: We could have held a meeting this afternoon, had we announced it yesterday, but I understood that some of the members would not be ready to speak this afternoon. If the matter is not pressing or urgent, we could hold a meeting some day next week. The members of the Security Council may need time to consider the matter now that this draft resolution has been presented by the representative of the United States, and perhaps we may come to some favourable conclusion if the meet-

De plus, ainsi qu'il est prévu dans les recommandations que contient le troisième rapport, pendant que la discussion est suspendue au sein de la Commission, on devrait poursuivre les efforts en vue d'atteindre un accord par d'autres moyens, afin de rechercher la base sur laquelle la Commission de l'énergie atomique pourrait reprendre ses travaux. Dans les conclusions de la Commission de l'énergie atomique qui sont formulées au troisième rapport, il est indiqué que les raisons principales pour lesquelles aucun accord n'a encore été atteint doivent être recherchées dans le domaine plus vaste des relations internationales et dépassent par conséquent la compétence de la Commission elle-même.

Si l'on doit maintenant suspendre les travaux de la Commission de l'énergie atomique, il n'en subsiste pas moins que les peuples du monde sont mis en demeure de trouver une solution aux problèmes du contrôle de cette force qui pourrait être si destructive pour l'humanité. En fait même, les rapports de la Commission doivent stimuler d'autres efforts, car nous avons dans ces rapports les éléments fondamentaux d'un plan de contrôle efficace. Nous avons également établi les faits essentiels relatifs à l'énergie atomique; ces faits sont manifestes et l'on ne peut raisonnablement les nier. Toutes les nations représentées à la Commission, sauf trois, sont arrivées aux mêmes conclusions à partir de ces faits. Peut-être ceux qui sont maintenant en désaccord avec nous arriveront-ils cependant à partager notre point de vue. C'est ce que nous espérons ardemment.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Etant donné qu'il n'y a plus d'orateurs inscrits, je laisse aux membres du Conseil de sécurité le soin de décider que le débat se poursuivra sur cette question à une autre séance ou, au contraire, si les membres ne désirent pas la discuter davantage, que la résolution sera mise aux voix maintenant. Il est possible que certains membres désirent prendre la parole, mais sans être prêts à le faire aujourd'hui.

M. GROMYKO (Union des Républiques socialistes soviétiques) (*traduit du russe*): Je voudrais faire une déclaration en ma qualité de représentant de l'URSS; toutefois, si personne ne s'y oppose, je préférerais la faire à notre prochaine réunion.

M. PARODI (France): Je voudrais aussi prendre la parole au cours de notre prochaine réunion.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Nous aurions pu avoir une séance cet après-midi si elle avait été annoncée hier. Mais j'ai cru comprendre que certains membres ne seraient pas prêts à parler cet après-midi. Si on ne pense pas que cette question soit pressante ou urgente, nous pourrions tenir une séance la semaine prochaine. Les membres du Conseil de sécurité peuvent avoir besoin d'un certain temps pour examiner la question, maintenant que le représentant des Etats-Unis a présenté son projet de

ing is held a week from today, that is, on Friday next.

Mr. JESSUP (United States of America): I wonder if another day next week would be equally convenient for the President and for the other members of the Security Council, and whether we could perhaps meet on the afternoon of Thursday or on Wednesday. I believe we have no meeting scheduled for next Wednesday.

The PRESIDENT: Wednesday of next week is free, but Thursday is not, since on Thursday afternoon the Security Council is to meet to consider the Indonesian question. We could hold the meeting on Wednesday afternoon.

Since there is no objection, our next meeting to consider the Third Report of the Atomic Energy Commission will be held on Wednesday next at 2.30 p.m.

The meeting rose at 11.55 a.m.

THREE HUNDRED AND NINETEENTH MEETING

Held at Lake Success, New York, on Friday, 11 June 1948, at 12.15 p.m.

President: Mr. F. EL-KHOURI (Syria).

Present: The representatives of the following countries: Argentina, Belgium, Canada, China, Colombia, France, Syria, Ukrainian Soviet Socialist Republic, Union of Soviet Socialist Republics, United Kingdom, United States of America.

127. Official communiqué

The following communiqué was issued by the Security Council after the meeting:

"In a closed meeting, the Security Council considered a request by the Military Staff Committee for information whether it would accompany the Council to Paris. The Council decided that there was no present need for the Military Staff Committee to proceed to Paris."

résolution, et peut-être arriverons-nous à une conclusion favorable si nous tenons notre séance dans une semaine, c'est-à-dire vendredi prochain.

M. JESSUP (Etats-Unis d'Amérique) (*traduit de l'anglais*): Je me demande si un autre jour de la semaine prochaine ne conviendrait pas aussi bien au Président et aux membres du Conseil de sécurité, et si nous ne pourrions pas nous réunir mercredi ou jeudi après-midi. Je crois que nous n'avons pas de séance prévue pour mercredi prochain.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Il n'y a rien de prévu pour mercredi prochain, mais le Conseil de sécurité doit se réunir jeudi après-midi pour étudier la question indonésienne. Nous pourrions nous réunir mercredi après-midi.

Puisqu'on ne fait pas d'objections, notre prochaine séance consacrée à l'examen du troisième rapport de la Commission de l'énergie atomique aura lieu mercredi prochain à 14 h. 30.

La séance est levée à 11 h. 55.

TROIS-CENT-DIX-NEUVIEME SEANCE

Tenue à Lake Success, New-York, le vendredi 11 juin 1948, à 12 h. 15.

Président: M. F. EL-KHOURI (Syrie).

Présents: Les représentants des pays suivants: Argentine, Belgique, Canada, Chine, Colombie, France, Syrie, République socialiste soviétique d'Ukraine, Union des Républiques socialistes soviétiques, Royaume-Uni, Etats-Unis d'Amérique.

127. Communiqué officiel

A l'issue de la séance, le Conseil de sécurité a publié le communiqué suivant:

"Au cours d'une séance privée, le Conseil de sécurité a examiné la demande de renseignements du Comité d'état-major sur la question de savoir s'il devait accompagner le Conseil de sécurité à Paris. Le Conseil a décidé qu'il ne voyait aucune nécessité, à l'heure actuelle, pour que le Comité d'état-major se déplace à Paris."